

Chapitre II

La propriété foncière

"Anderson, sans aucun doute, est appelé à devenir une des meilleures paroisses agricoles du comté."¹

Arthur Melanson

Difficultés d'établissement

Les premiers habitants de Saint-Quentin, désireux de cultiver la terre ou attirés par le bois, s'empressaient de réclamer des terres au gouvernement. Mais cela n'allait pas sans problème. Deux obstacles de taille se posaient aux nouveaux arrivants: les restrictions sur la coupe du bois et la lenteur du gouvernement à approuver leur demande de lots. Les marchands de bois étaient à l'oeuvre et ils intervenaient auprès du gouvernement afin que ce dernier protège leur accès aux terres boisées. Les colons, pour qui les revenus du bois étaient plus que nécessaires, se voyaient confrontés à des taxes élevées sur la coupe du bois et cela sur leur propre terre.

Nous avons trouvé dans la correspondance de l'abbé Melanson copie d'une lettre adressée à M. L. Bert Somers, commissaire des terres à Anderson. Le signataire, dont nous ignorons le nom, rappelle que M. Somers s'est plaint du retard du gouvernement à répondre aux demandes des concessions. Il fait ensuite mention d'un certain Monsieur Leblanc qui aidera sûrement à solutionner les problèmes des colons:

*Avec les capacités que personne ne conteste à M. Leblanc, nous ne doutons pas qu'il parvienne à régler ces applications (sic) de lots, dont vous déplorez les retards, comme à régler aussi les autres choses défectueuses dont vous me parlez encore, dans votre lettre, pour ce qui regarde l'impôt élevé de la coupe du bois.*²

Ce L. Bert Somers, originaire d'Angleterre, était à Saint-Quentin depuis 1912. Il devenait un intermédiaire indispensable pour défendre les colons devant le gouvernement. Toute correspondance avec le gouvernement se faisait, bien sûr, en anglais et quand le colon se risquait à écrire lui-même, il le faisait dans un anglais pitoyable.

Une lettre de M. Somers au sous-ministre des

Terres et Mines et responsable des concessions de terre, M. T. J. Loggie, atteste de cette difficulté des colons à s'exprimer face à un gouvernement anglophone. "A lot of people here had some trouble with M. Trafton, the late caretaker, on account that M. Trafton was unable to speak french."³ Et il ne faut pas oublier que beaucoup de ces colons ne savaient même pas écrire. Les lettres de demande étaient souvent signées d'une croix. On comprend alors que toutes les subtilités des lois sur les concessions de terres pouvaient leur échapper. M. Somers ajoutait dans la même lettre: "Others again hardly understand what the difference is between an application and an approval. A man came to me today to apply for his lot, and he has three full years residence on it."⁴

Le gouvernement, en fait, retirait d'une main ce qu'il donnait de l'autre. Le colon, une fois son lot approuvé, n'en devenait propriétaire qu'après trois ans. Pendant ce temps, il avait le droit de couper du bois sur une étendue de 10 acres par année et le reste était, dans la plupart des cas, réservé aux compagnies de bois pour une durée d'un an environ. On comprend sa frustration alors que souvent il ne saisissait même pas les règles du jeu. C'est ce que pense M. Arthur Perron, qui a oeuvré dans le secteur forestier toute sa vie. Selon lui:

*Le monde ont pas compris ça (...). Les compagnies avaient un an pour couper le bois. Y ont coupé le bois à eux autres. Y ont pas coupé le bois des habitants. Quand une terre est pas patentée, a l'est pas à vous, a l'est au gouvernement.*⁵

Les colons de Saint-Quentin ne se sont pas croisés les bras devant les lenteurs du gouvernement. On trouve dans les dossiers de Fredericton plusieurs lettres de colons réclamant ce qu'ils considèrent leur dû. M. Jean Morneault s'adressait ainsi à M. Loggie concernant sa demande et celle de ses deux fils. "These applications were made nearly a year ago and we have been making efforts to have them

approved to us in time to have them taken out of the lumber licences."⁶ M. Morneau ajoutait qu'ils sont de pauvres gens incapables de lutter contre "any big lumber concern". Et il terminait ainsi: "We do not consider that we are asking any favor but only what is our right and we expect that the department will see that we get it."⁷ Une telle lettre démontre certainement un habitant fier et capable de défendre ses droits.

Déjà en 1911, les citoyens d'Anderson avaient fait parvenir une pétition au gouvernement. En plus de réclamer de l'argent pour la construction de routes, ils osaient demander que leurs terres soient retirées des limites de la coupe du bois permise aux compagnies.

*We further ask you, Honorable Sir, the favor that the next coming August 11, all Hazen Settlement be taken off from Lumber licence. How could we leave (sic) in the first years on a new settlement if they take the lumber.*⁸

Ces problèmes de retard dans les approbations de lots et de complications autour de la coupe du bois eurent finalement des conséquences tragiques. Un dénommé Pierre Rioux, originaire de Cabano, au Québec, s'était installé sur le lot 12 du rang 10. Il avait demandé cette terre, mais le gouvernement tardait à lui répondre. Dans une lettre au gouvernement, le 5 octobre 1912, il écrit ceci: "Voulez-vous m'envoyer mon reçu d'application (sic) pour le dit lopin."⁹ Il rappelait la date de l'arpentage et celle de sa demande et il ajoutait: "j'espère donc que aucune personne a droit de venir coupé (sic) mon bois. "¹⁰

Mais le gouvernement fit la sourde oreille et la compagnie Richards Manufacturing Co., qui détenait le permis de la coupe du bois sur ce lot, continua ses opérations de plus belle. Si bien que Pierre Rioux finit par perdre patience et, le 8 novembre 1912, le drame éclata. Rioux prit son fusil et tira sur deux hommes. Résultat: un mort et un blessé grave. Les policiers furent prévenus et se rendirent au camp de Rioux. Le reste demeure obscur. Toujours est-il que Pierre Rioux est mort. Les uns disent que les policiers l'ont tué, les autres qu'il s'est suicidé avant leur

arrivée, et les témoignages des personnes âgées de Saint-Quentin qui ont été contemporaines de l'événement se contredisent."

Il fallait ce tragique événement pour faire bouger le gouvernement. Un article du **Madawaska** publié à l'occasion du cinquantenaire de Saint-Quentin tire cette conclusion de ce que l'on pourrait appeler l'affaire Rioux.

*La conduite de Pierre Rioux était sans doute impardonnable et répréhensible. Mais le sang ayant coulé, les autorités provinciales ne tardèrent plus à donner les concessions aux colons et à régulariser leur situation.*¹²

Si on essaie d'analyser les réticences du gouvernement à accorder des lots, on y trouve quelques explications. L'abbé Melanson, pour sa part, trouvait que le gouvernement pratiquait un certain favoritisme à l'égard des anglophones. En 1911, une compagnie anglaise du nom de Win Thomson & Co. faisait part au premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'Honorable Hazen, d'un vaste plan de colonisation dont le recrutement se ferait en Angleterre. L'abbé Melanson, dans un article écrit pour **L'Évangéline** le 21 juin 1911, mettait les colons en garde. Il les exhortait à ne pas négliger leur coin de terre de peur de le perdre au profit des Anglais. Car, selon lui, le gouvernement profitera de l'occasion pour augmenter la population anglophone dans le comté de Restigouche. "On fera tout pour aider ces colons anglais", soulignait-il. Et il décrivait les efforts fournis par le gouvernement vingt ans auparavant, pour établir des colons écossais à Balmoral. "Le gouvernement d'alors leur a défriché chacun 10 acres de terre, bâti une maison, fourni d'instruments de défrichement, nourri (sic) pendant 3 ans."¹⁴ Et l'abbé Melanson de constater que sur ces soixante familles, une seule est restée. Le gouvernement, selon lui, avait oublié le principal. "Le courage, l'esprit de persévérance et d'énergie que l'on ne rencontre que chez le Canadien et l'Acadien lorsqu'il s'agit de défrichement de colonie."¹⁵

À cette résistance du gouvernement vis-à-vis la colonisation francophone, il faut aussi ajouter la crainte que les colons ne soient en fait que des "voleurs de bois". Ce n'est pas pour rien que D. V. Landry, du Département de l'Agriculture, écrivait à l'abbé Melanson, en avril 1912, pour l'encourager à continuer d'organiser les colons "afin de montrer aux gens du Nouveau-Brunswick qu'ils sont de bonne foi et non des dévastateurs de la forêt."¹⁶

Et l'Honorable J. K. Fleming, premier ministre du Nouveau-Brunswick, répondait, en 1914, à l'abbé Melanson qui lui avait demandé, semble-t-il, s'il était opposé à la colonisation des terres du Nouveau-Brunswick par des colons francophones, qu'il n'y était pas opposé et faisait valoir tout ce que son gouvernement avait fait en ce sens. Et il ajoutait:

*We are doing this notwithstanding that it has been stated over and over again that most of these people are not bona fide settlers, that their desire is to strip the lands of the growing timber.*¹⁷

On ne peut passer sous silence qu'effectivement plusieurs colons étaient surtout attirés par le bois comme nous le verrons un peu plus loin. Certains faisaient aussi de la spéculation. Ils avaient, par exemple, la possibilité de vendre leur terre à très bon prix après l'avoir officiellement obtenue du gouvernement. Une lettre de M. Jean Thériault à l'abbé Melanson est très significative. Il mentionne que Daniel Ouellet, arrivé à Anderson avec 0,75\$ en poche, vient de vendre son lot ainsi que les deux autres (ceux de ses fils probablement) pour la somme de 5 460,00\$.¹⁸

Beaucoup de colons se contentaient de défricher quelques acres pour ensuite obtenir une somme d'argent d'un acheteur éventuel, et donc réaliser un certain gain avant de déménager ailleurs pour y refaire les mêmes opérations. Les Archives du Département des Terres et Mines à Fredericton possèdent plusieurs documents qui attestent de telles

transactions. Certains de ces échanges ne se faisaient pas sans problème. Il y avait assez souvent avocats et procès.

À titre d'exemple, voici les complications autour du lot 8, rang 11. Fidèle Gallant avait obtenu l'approbation pour son lot en 1911 et en avait loué une partie à Edouard Dufour. Ce dernier y bâtit un moulin. Ensuite, en mars 1911, Gallant vendit un lot triangulaire à François Marquis pour la somme de 40,00\$.

En juillet 1911, Fidèle Gallant décidait de partir, Il transféra sa terre à Albert Daigle pour la somme de 125,00\$. Avec sa terre, Daigle héritait de plusieurs problèmes. Il s'ensuivit une série de complications avec Dufour et Marquis et on fit même intervenir la justice. D'autant plus qu'en 1912, Dufour signa une entente avec la compagnie Rivard qui exploitait le bois. Dufour lui cédait 100 pieds de forêt pour 325,00\$. Mais Albert Daigle refusa de reconnaître les droits de Dufour et de Marqui. Fidèle Gallant, pour sa part, se défendait en se référant à une entente verbale faite avec Daigle.¹⁹

Toutes ces complications portent sur un seul lot et l'étude des concessions en donne de multiples exemples. Il y avait possibilité de faire de l'argent avec une terre qu'on avait eu pour rien.

D'autres procédés, parfois plus ou moins honnête, peuvent aussi être remarqués. Un vieillard, qui avait dépassé l'âge de travailler, demandait une terre et la donnait à un de ses fils qui en possédait déjà une. D'autre, de loin, sollicitaient une terre en vue de la spéculation.

La correspondance entre un des colons de Saint-Quentin et le gouvernement est révélatrice de ce type de spéculation frauduleuse.²⁰ Le 13 novembre 1911, le colon en question écrit à l'agent des terres concernant un lot qu'il aimerait avoir et qui serait pris par un homme possédant une grosse usine de fromage à Sainte-Angèle, comté de Rimouski.²¹ Puis il s'informe si une terre peut être ainsi utilisée pour la spéculation. Dans une autre lettre, celle du 26 novembre 1911, ce même personnage écrit pour rapporter qu'un certain individu aurait mis un lot en vente pour 1 100,00\$ alors qu'il n'avait jamais sollicité ce lot.

La lettre est difficile à lire à cause de la pauvre qualité de l'anglais, mais il est clairement question de procédés malhonnêtes tels l'utilisation du nom d'autres personnes afin d'obtenir plus d'un lot et ainsi se faire de l'argent.²² Dans son volume, **La conquête du sol au 19e siècle**, Normand Séguin fait allusion à "un système institutionnalisé de délation au sein des milieux de colonisation"²³ dans la région du Saguenay-Lac St-Jean. Le gouvernement du Québec accordait au délateur la terre occupée par le colon fautif. Rien n'indique que ce système existait au Nouveau-Brunswick au début du XXe siècle, mais ce colon devenu informateur, étant originaire de la Province de Québec, pouvait être marqué par les lois de sa province d'origine.

L'étude des transferts de propriétés et de la correspondance du Département des Terres et Mines permet de conclure qu'effectivement la spéculation était assez courante à Saint-Quentin comme ailleurs, et que, dès ses débuts, cette jeune localité connaissait des spéculateurs et tout un groupe d'intervenants auprès du gouvernement.

Concessions et concentration vers le centre

Les différents lots d'Anderson furent vite concédés. Tenant compte du fait qu'à l'été 1910 personne n'habitait la région, l'abbé Melanson est impressionné par le progrès de la colonisation à l'automne 1911.

*Déjà nous comptons dans cette seule localité 127 lots de pris, et plus de la moitié de ces lots sont virtuellement occupés. On n'a commencé le défriché que ce printemps de 1911 et à l'heure présente nous comptons plus de 500 acres de défrichés (sic) et dont la moitié et plus est en culture.*²⁴

Les témoignages oraux et tous les textes de l'époque mettent l'accent sur le développement rapide d'Anderson. Le premier recensement fait par le curé en 1914 dénombre une population de 1380, répartie en 254 familles.²⁵

On constate à partir de l'étude des concessions de terres qu'elles furent surtout accordées aux colons entre les années 1914 à 1925. Sur les 334 lots arpentés de 1912 à 1918, 243 furent concédés avant 1925.



Octave Deschênes, Rang 14, 1911

Les 91 lots non encore concédés étaient à la périphérie, très éloignés du centre et de ses commodités.

TABLEAU 2
CONCESSIONS DES TERRES À SAINT-QUENTIN

Année	Nombre de concessions	Année	Nombre de concessions	Année	Nombre de concessions
1914	4	1922	18	1930	6
1915	9	1923	8	1931	2
1916	22	1924	8	1932	6
1917	19	1925	7	1933	1
1918	58	1926	3	1934	2
1919	31	1927	..	1935	2
1920	35	1928	4	1936	..
1921	24	1929	6	1937	..

Comme le tableau 2 l'indique, la plupart des terres auront été distribuées dans les quinze premières années d'existence de Saint-Quentin. Si on s'arrête à chaque rang, on constate que ce sont ceux situés au centre du village qui ont été occupés le plus rapidement.

Le tableau suivant (**tableau 3**) donne le nombre de lots déjà accordés en 1920, ceux accordés de 1921 à 1925 et enfin ceux accordés de 1926 à 1930.

TABLEAU 3
CONCESSIONS DE LOTS SELON LES RANGS

Années	Rangs											
	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1920	6	10	12	22	33	28	16	17	6	13	10	5
1921-1925	3	5	11	7	..	6	6	2	4	4	7	10
1926-1930	1	2	2	2	2	1	2	1	3	1	..	2

Ce tableau démontre que les rangs les plus vite peuplés sont les rangs 11 et 12 près de la ligne de chemin de fer et c'est là que rapidement le village s'est érigé. Sur les 178 lots accordés de 1914 à 1920, 61 l'ont été dans les rangs 11 et 12. Les autres rangs les plus peuplés sont les 9 et 10 ainsi que les 13 et 14 avec 34 et 33 lots occupés respectivement.

Cette concentration vers le centre allait en s'accroissant. Il y a peu de renseignements précis concernant le chiffre de la population dans chaque rang au fil des années. Trois sources différentes permettent de localiser la population selon les rangs, mais malheureusement l'écart entre les deux premières sources est de trente-six ans.

D'abord il y a le premier recensement de la paroisse d'Anderson fait par le curé lors de son arrivée en 1914. Les résultats sont inscrits dans le **Livre des Annonces** que l'on peut consulter au presbytère de Saint-Quentin.

On trouve ensuite ces mêmes informations concernant le chiffre de la population selon le rangs, dans le livret **Saint-Quentin, Quatrième anniversaire**. Ces chiffres portent donc sur l'année 1950.

Enfin le registre paroissial contient ces renseignements pour l'année 1958. Le tableau 4 permet de voir la concentration grandissante de la population vers la région centrale.

TABLEAU 4
RÉPARTITION DES FAMILLES SELON
LES RANGS

	1914	1950	1958
Rangs			
7 & 8	20	24	32
9 & 10	27	53	48
11 & 12	113	338	432
13 & 14	61	54	38
15 & 16	20	19	19
17 & 18	13

Comme on peut le constater les terres les plus éloignées, surtout celles des rangs 17 et 18, qui sont à six milles du village, se sont dépeuplées assez rapidement. Pourtant, à un moment donné, elles étaient toutes occupées. Une carte du Département des Terres et Mines portant la date de 1920 démontre, qu'à cette époque, les quarante lots des rangs 17 et 18 étaient occupés.^{25a} Comment s'expliquer, qu'en 1950, ils ne sont plus habités?

On peut facilement imaginer que les gens habitant les rangs éloignés devaient souffrir des distances. Le village est au centre des rangs 11 et 12 et c'est donc là que tous les services importants tels l'église, la fromagerie, la beurrerie, les magasins vont se concentrer. On trouve deux mentions à cet

effet dans les dossiers se rapportant au cas de Pierre Castonguay. Ce dernier avait obtenu la concession du lot 2 au rang 17 en 1918. En 1921, il fait des démarches pour obtenir le lot d'en face, le lot 2 du rang 18. L. Bert Somers écrit alors à M. Loggie et lui suggère d'accorder ce lot à Castonguay. "Otherwise the lot will likely stay the way it is and no one apply for the same, on account of it being at the end of the Parish."²⁶

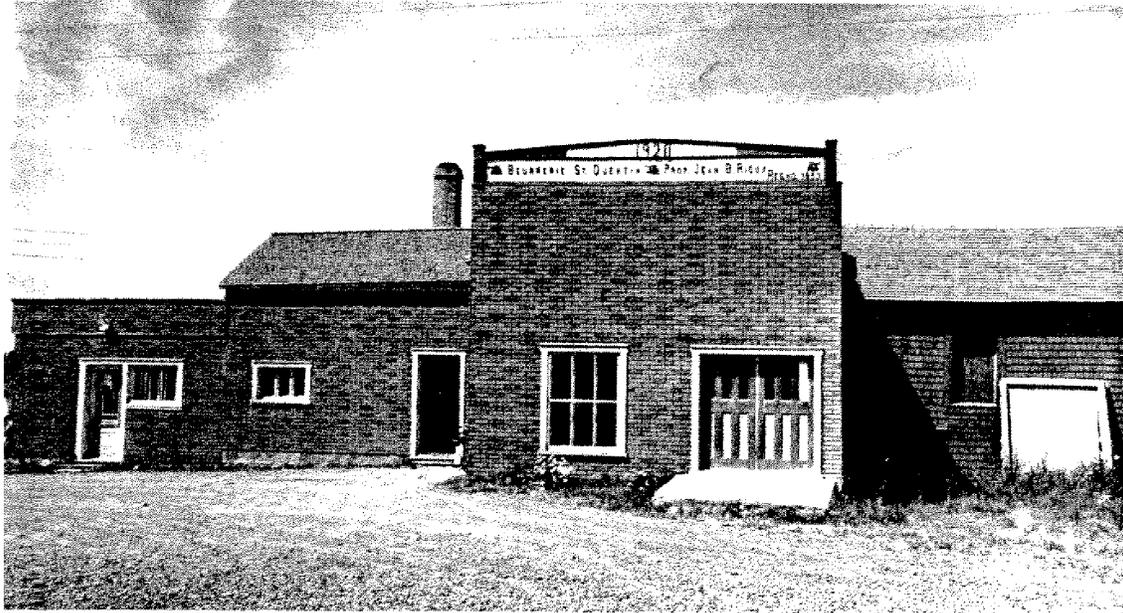
Un peu plus tard, Pierre Castonguay abandonnait son lot au rang 17. En 1929, le gouvernement fait une enquête pour connaître les raisons de cet abandon. Le rapport de l'enquête dit que Castonguay a quitté son lot parce que "too far away from the school (4 miles) and the church (6 miles)."²⁷

Les témoignages oraux viennent confirmer ce point. Ce qui semble avoir eu une influence prépondérante fut le manque d'école. Les rangs 17 et 18 étaient les seuls à n'avoir pas d'école. Voici quelques opinions à ce sujet.

*Pas d'école dans le rang 18. Pas d'électricité alors que le village et quelques autres rangs en avaient. Pas de bureau de poste. Aucun service. C'était loin. Pas de chemin l'hiver non plus.*²⁸

René Banville déménage du rang 18 au rang 14 en 1949. Voici comment il explique ce déplacement. "Y avait pas d'école. On voyait pas le jour où il y aurait une école. Tant que les enfants étaient pas en âge d'aller à l'école, ça allait."²⁹ Mlle Laetitia Thériault dit la même chose.

Sa famille, arrivée en 1917, est demeurée trois ans au rang 18 puis est déménagée au rang 12 parce qu'il n'y avait pas d'école au rang 18.³⁰



Première beurrerie Rioux vers 1920

Toutefois, quelques personnes interrogées au cours de cette présente étude croient que beaucoup de gens qui s'étaient installés dans ces rangs éloignés ne cherchaient que les bénéfices du bois. Une fois le bois coupé, ils s'en allaient. Cela nous amène à traiter de la mobilité de la population. Quand on analyse les concessions initiales de terres et ensuite les transferts de propriétés, il est évident qu'il y avait une très grande instabilité de la population à Saint-Quentin.

Mobilité de la population

L'analyse précise de la mobilité de la population à Saint-Quentin a pu être faite à partir de deux sources principales. D'abord les dossiers des concessions de terres conservés aux Archives provinciales et au ministère des Ressources naturelles à Fredericton et ensuite les dossiers de transferts de propriétés conservés au Bureau d'enregistrement des terres à Campbellton.

Les dossiers de concessions des terres sont très complets. Pour un lot en particulier, en plus de connaître le nom de celui à qui le lot est concédé officiellement, on trouve les informations sur toutes les demandes qui ont précédé ainsi que les détails des transactions.³¹

L'étude de ces concessions permet de voir l'instabilité de la population du village dès ses débuts.

Parfois un lot fut occupé par quatre ou cinq colons, même davantage, avant d'être concédé officiellement. Certains y habitaient assez longtemps pour obtenir de 300\$ à 500\$ pour leurs travaux de défrichement, mais ils n'ont jamais pris officiellement possession de la terre.

Pour compléter ces informations sur l'évolution de la propriété foncière, il faut consulter les documents sur les transferts de propriétés. Là, encore, on constate que beaucoup s'empresaient de vendre leur terre peu de temps après l'avoir obtenue.

C'est au Bureau d'enregistrement des terres à Campbellton que l'on trouve tous les détails concernant ces ventes. Ces transferts de propriétés sont, toutefois, difficiles à consulter vu l'abondance de l'information et la façon dont le tout est classé. D'abord il s'agit de documents légaux concernant les terres de tout le comté de Restigouche et le tout est classé selon certaines périodes de temps et non selon les régions ou villages. On trouve, par exemple, les renseignements sur toutes les transactions

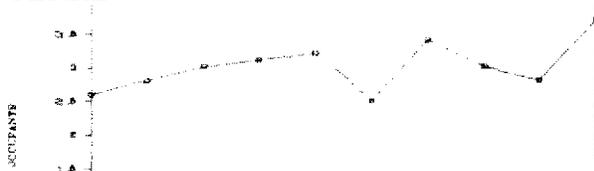
immobilières du comté allant des hypothèques aux ventes en passant par les ententes spéciales (Agreement of Sale), et cela étendu sur une période fixe. Le livre numéro 3 donne les noms des vendeurs et acheteurs pour la période allant du 31 janvier 1918 au 15 septembre 1924. Ce livre ne donne aucune précision sur l'année ni sur le lot qui fait l'objet d'une transaction. Il donne, toutefois, la référence à un autre registre où sont contenus les détails des transactions.

De plus, l'étude est souvent compliquée par la description incomplète concernant le lopin de terre qui fait l'objet d'un transfert. Quand un propriétaire vend tout son lot, c'est facile à repérer. On y lit la formule suivante: "Containing 100 acres more or less and distinguished as lot X on range Y." C'est toutefois plus compliqué quand le propriétaire ne vend qu'une parcelle de son lot. Habituellement, la dimension du morceau de terre est donnée mais il est difficile de savoir de quel lot il s'agit. Il arrive que ce ne soit pas spécifié du tout.

Pour toutes ces raisons, nous avons limité l'étude des transferts de propriétés à la période allant de 1914, année des premières concessions, à 1924, fin d'une des séries de données. Cette période de temps paraît bien indiquée puisque la plupart des terres ont été concédées pendant ces dix années. Le but principal étant d'établir la mobilité démographique pendant les premières années de la colonisation, les données recueillies suffisent à cerner la majorité des allées et venues en ce qui concerne les propriétaires fonciers au moins.

Le graphique suivant illustre bien ces déplacements de la population à Saint-Quentin entre 1910 et 1924.

NOMBRE MOYEN D'OCCUPANTS PAR TERRE



GRAPHIQUE 1

Comme on le sait, chaque lot contient également 100 acres et le cultivateur, surtout en dehors du village, occupait tout son lot et, lors d'une transaction, il le cédait en entier. Le graphique 1 démontre que chaque lot a été en moyenne occupé par plus de deux personnes et puisque le morcellement est à peu près inexistant dans les rangs éloignés du centre, il s'agit presque toujours d'occupations successives.³²

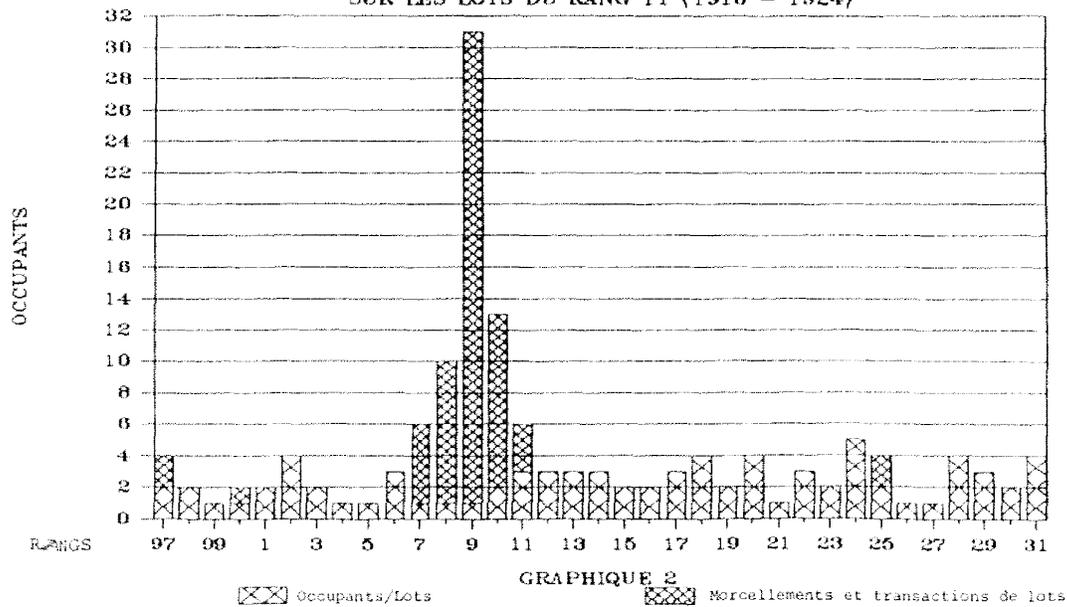
On constate aussi que c'est le rang 18 qui connaît la plus grande instabilité. Comme on l'a vu déjà, c'est le rang le plus éloigné du centre mais il est difficile d'expliquer pourquoi les gens quittent davantage le rang 18 que le rang 17. En somme, ces deux rangs connaissent les mêmes problèmes d'éloignement et d'absence d'école.

Sur ce graphique 1, nous avons omis sciemment les rangs 11 et 12 parce que nous avons cru bon les étudier à part. En effet, c'est au centre de ces deux rangs que le village s'est érigé et, par conséquent, les lots du centre vont vite se subdiviser. Certains lots feront l'objet de multiples transactions, même jusqu'à trente pour un seul lot, tel que le démontrent les graphiques 2 et 3. Ces graphiques donnent le nombre d'occupants de chaque terre et fait foi des nombreuses transactions autour de certains lots.

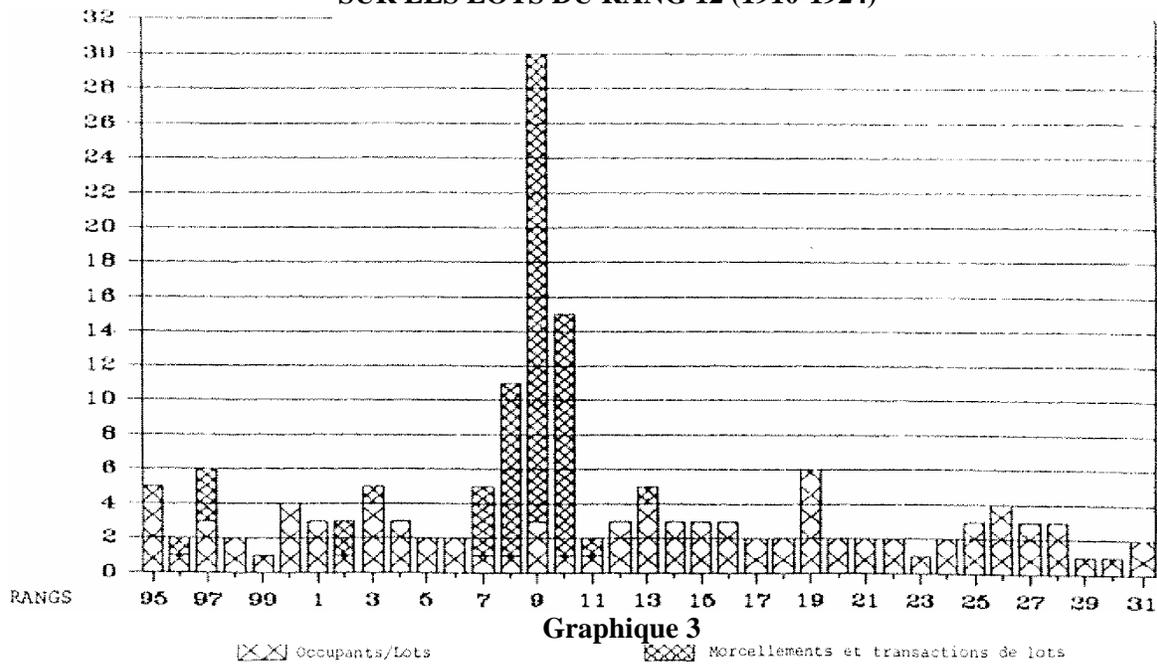
On remarque, à partir de ces graphiques, que les subdivisions se font surtout sur les lots 7 à 11 et la raison en est simple. L'église est située en plein centre de ces lots et les autres services importants du village vont normalement s'y greffer.

Quelques colons avaient vite flairé les avantages de certains sites et les possibilités de s'enrichir par la vente de terrains.

NOMBRE D'OCCUPANTS SUR LES LOTS DU RANG 11 (1910 - 1924)



NOMBRE D'OCCUPANTS SUR LES LOTS DU RANG 12 (1910-1924)



Cela semble être le cas de Jean-Baptiste Chouinard qui obtint en 1917 la concession du lot 9, rang 17, lot qui fera l'objet de vingt-sept transactions par la suite.

Madame Chouinard, interrogée en 1977, décrivait ainsi l'intuition de son mari. Au début, disait-elle, les gens croyaient que le village serait dans la région du Five.³³ Mais son mari a vite vu les avantages de la région centrale des rangs 11 et

12 et a fait des démarches pour que la station du chemin de fer y soit construite plutôt qu'au Five. Mme Chouinard ajoutait:

Ça fait que c'est là qu'on a donné un acre de terre nous autres, pour loger l'église, pour l'avoir ici à Saint-Quentin au lieu de l'avoir au Five. Puis réellement, elle a plus de convenance ici (...). Nous autres ici, c'est un rang double, les terres arrivent d'un côté puis de l'autre, les gens se logaient presque en face, ça faisait comme un petit village.³⁴

La population va donc se grouper graduellement autour du clocher, ce qui explique le morcellement des lots 7 à 11. Mais mis à part ces lots, on remarque que les autres terres de ces deux rangs ont une histoire à peu près semblable à celle des autres rangs. La moyenne d'instabilité du rang 11 est de 2.6 et celle du rang 12 est de 2.8. Bien sûr, si on tenait compte des lots 7 à 11, ces moyennes grimperaient mais fausseraient aussi la réalité puisqu'il ne s'agit plus ici d'occupations successives.



Rue Canada, 1917



Rue Canada actuelle vers 1912. À remarquer qu'il n'y a pas de presbytère.

Les gens achètent une portion de terrain et s'installent au village. Ils sont soit marchands, hommes de métier ou journaliers. Certains partiront, bien sûr, mais beaucoup resteront et seront les premiers citoyens du village de Saint-Quentin.

Toutes ces données démontrent bien la grande mobilité des gens durant les quinze premières années d'existence de Saint-Quentin. Le juge Louis Lebel, dans une entrevue accordée en décembre 1984, a bien résumé cette situation.

*Les Anciens m'ont souvent dit que pour un cultivateur qui restait, y avait eu 6 prédécesseurs sur le même lot qui s'étaient découragés en cours de route. Ça prenait 7 appliquants pour finir par créer un vrai cultivateur.*³⁵

Qu'est-ce qui explique ce va-et-vient? D'où venaient ces gens et où s'en allaient-ils? Leurs lieux d'origine peuvent être retracés, du moins dans une certaine proportion, et nous nous y arrêterons dans le prochain chapitre. Pour ce qui est de leur nouvelle destination, nous n'en savons que peu de chose. Il semble bien que la plupart de ces gens venaient pour le revenu qu'ils pouvaient tirer du bois et s'en allaient recommencer ailleurs. Beaucoup de témoignages oraux tendent à confirmer cela. Nous en avons choisi quelques-uns parmi ceux que nous livraient les gens de Saint-Quentin.

Au début, ceux-là qui étaient pas vraiment attachés à la terre, qui venaient seulement pour sauver la crème, couper le bois (...). Quand y avaient pu réaliser quelques piastres de profit, y étaient contents, y pouvaient vendre. Y vendaient leurs ouvrages.
Alphonse Léveillé³⁶

Tant que y a eu du bois sur leur lot, après que les lots étaient épuisés, y sacraient leur camp.
Antonio Rioux³⁷

La plupart, c'était des gars de bois. Après qu'y avaient coupé le bois, y s'en allaient.
René Banville³⁸

C'était pas des cultivateurs. Après que le bois était fini, y avaient pas le courage de faire la terre.

Joseph Michaud³⁹

La majorité, leur ambition, c'était de couper du bois puis de le revendre et s'en aller. C'était pas des vrais cultivateurs.

Hector Boissonnault⁴⁰

Beaucoup de colons, c'était pas des vrais cultivateurs. Y venaient bûcher. Y venaient faire un coup d'argent. Y appliquaient une terre et puis y venaient à bout de la patenter, après ça ils la bûchaient toute pis y laissaient ça pis y s'en allaient. Y allaient rouvrir une autre place ailleurs. C'était des coureux de forêt.

Louis Castonguay⁴¹

Les colons ont eu leur application pis le lot, ils avaient le droit de toucher 10 acres pis faire de la terre. Mais y en n'a pas 5% qui l'a faite. Ils ont toute touché le bois, ça pas été long, mais la terre, y n'ont pas faite.

Arthur Perron⁴²

Y avait toujours la tentation pour un colon à qui on confiait une belle terre en bois debout de tout couper sur cette terre là le plus rapidement possible, en prendre tout le profit qu'on pouvait en tirer et ensuite aller tenter la même chose ailleurs. C'étaient des gens qui rejoignaient François Paradis de Maria Chapdelaine.

Louis Lebel⁴³

Cette comparaison avec le François Paradis de Maria Chapdelaine nous amène effectivement à constater qu'à l'instar des colons qui ont peuplé le Saguenay-Lac Saint-Jean et l'Abitibi, les colons de Saint-Quentin étaient fortement attirés par le revenu du bois. Dans les pages qui vont suivre, nous allons essayer de cerner davantage les places respectives de l'agriculture et de la forêt dans la vie économique du village de Saint-Quentin en analysant d'abord la littérature qui s'y rapporte pour voir si l'image qui y est véhiculée correspond à la réalité.

Saint-Quentin et la littérature de l'époque

C'est dans le journal **L'Évangéline** que l'on trouve le plus de textes traitant de Saint-Quentin. L'abbé Melanson l'a largement utilisé pour vendre l'idée de l'importance de l'agriculture et pour vanter les nouvelles régions colonisables.

Dans de nombreux articles écrits surtout en 1911, l'abbé Melanson fait ressortir les progrès d'Anderson au point de vue agricole. Il ne parle jamais du bois. Par exemple, le 25 octobre 1911, il décrit les récoltes de deux colons de Saint-Quentin. Et il conclut:

*Que pensez-vous de ces colons pour une première année seulement de défrichement? Nous y avons trouvé cet été des épis d'avoine de 210 grains et mesuré des épis de foin de 9 pouces de longueur.*⁴⁴

Aucune allusion au fait que ces colons et leurs fils ont passé l'hiver dans les chantiers. L'accent est nettement mis sur l'agriculture et venant de l'abbé Melanson, ce n'est que normal. Mais qu'en est-il des autres auteurs? Comment perçoivent-ils Anderson?

On trouve la même propagande dans un article publié le 1er octobre 1913 et intitulé "Au pays des rêves". L'auteur a utilisé le pseudonyme Agricolaë Amicus. Le texte fait ressortir la prospérité des nouveaux centres le long de l'International tous peuplés de Canadiens français et il vante la beauté des terres. Les avantages du côté forestier ne sont pas mentionnés. La seule raison donnée pour expliquer la venue croissante des nouveaux colons, c'est l'attraction des belles terres.⁴⁵

Ces textes visent à attirer des colons, c'est bien évident. D'autres genres d'écrits furent publiés à l'occasion d'événements importants dans la vie de l'abbé Melanson. En 1932, à l'occasion de sa nomination au siège épiscopal de Gravelbourg, un article, publié le 1er décembre, souligne son oeuvre colonisatrice. "Des paroisses munies d'une solide organisation ont été créées et des centaines de cultivateurs vivent et prospèrent dans cette partie de la province."⁴⁶

En 1937, quand il devient archevêque de

Moncton, **L'Évangéline** publie un article qui donne, cette fois-ci, un son de cloche différent. C'est un des rares textes qui osent toucher la question du bois et de son importance à Saint-Quentin.

L'article indique que "la paroisse de Saint-Quentin, fondée en 1911, sous le nom d'Anderson Siding, se développa rapidement grâce au commerce du bois."⁴⁷ Après avoir donné quelques chiffres qui démontrent l'augmentation rapide de la population entre 1911 et 1914, l'auteur ajoute:

*Comme on le voit, les choses allaient rondement, le bois se vendant bien, tout le monde y faisait leur affaire, tout en cultivant la terre un peu, mais pas assez. On remarque aujourd'hui que ceux qui se tirent le mieux d'affaire ce sont ceux qui dans le bon temps s'occupaient le moins de bois.*⁴⁸

Voilà un texte qui tranche un peu sur le discours habituel en ce sens qu'il reconnaît le rôle effectif du bois dans le développement économique de Saint-Quentin. Mais, la dernière remarque, qui devient en quelque sorte un éloge de l'agriculture, était-elle destinée uniquement à rendre hommage à Mgr Melanson, prêtre-colonisateur en l'honneur de qui l'article était écrit, ou l'auteur y croyait-il vraiment? Si oui, il ouvre tout le débat à savoir si le travail en forêt nuisait à l'agriculture. C'est un point sur lequel nous reviendrons.

La perception de Saint-Quentin comme étant une paroisse agricole prospère va se perpétuer longtemps. En 1950, dans le volume publié à l'occasion du quarantième anniversaire du village, on ne fait qu'une courte allusion à l'industrie forestière, mais on consacre de nombreuses pages à l'agriculture. Du livre **Retour à la terre**, de larges extraits sont cités, extraits qui invitaient les colons à ne pas délaisser leur terre pour le bois. Et l'auteur de conclure: "Tel ne fut pas le cas de tous nos premiers colons qui vinrent en 1910 défricher nos riches fermes qui forment dans le moment notre belle paroisse de Saint-Quentin."⁴⁹ Des chiffres sont ensuite cités concernant les progrès de l'agriculture et qui "démontrent bien l'importance de la profession de cultivateur, ainsi que la position enviable de la paroisse de Saint-Quentin au point de vue agricole."⁵⁰

En 1951, à l'occasion des funérailles de Mgr Martin, prélat domestique, et curé de Saint-Quentin entre 1914 et 1951, l'abbé Camille V. Leclerc, vicaire forain pour le diocèse d'Edmundston et alors curé de Kedgwick, prononçait l'oraison funèbre. Des extraits en sont rapportés dans **L'Évangéline** où il est dit entre autres:

Ses qualités d'administrateur, et son sens pratique, aussi bien que son zèle apostolique, eurent tôt fait de changer ce terrain de chantiers en une florissante colonie, puis, bientôt, en une belle paroisse, qui aujourd'hui -- on le rappelait à la radio ces

*jours derniers -- est la plus solide paroisse agricole de la Province.*⁵¹

De plus, des articles publiés à l'occasion de deux décès importants survenus à Saint-Quentin dans les années 1950 semblent bien insister davantage sur l'agriculture que sur le commerce du bois. En 1951, meurt M. Elizée Labrie, considéré généralement comme ayant été le premier colon de Saint-Quentin. M. Patrick Jean, entrepreneur forestier et homme d'affaire très connu, s'éteint en 1959.



Moulin Patrick Jean, Rang 12 Sud, 1950

Or, à la mort d'Élizée Labrie, **L'Évangéline** publie un vibrant hommage à ce valeureux pionnier. Un long article décrit la vie et l'oeuvre de M. Labrie et constate que "la paroisse qu'il a ouvert (sic) n'a rien à envier aujourd'hui à ses soeurs aînées du comté de Restigouche au point de vue éducation, agriculture et économie."⁵² Mais, quand meurt M. Patrick Jean, lui qui a oeuvré dans l'entreprise forestière à Saint-Quentin depuis les débuts et qui a créé des centaines d'emplois, **L'Évangéline** se contente de décrire un peu son oeuvre en faisant ressortir surtout l'aide qu'il apporta à son village en soutenant des entreprises telles l'aqueduc, l'hôpital et l'agriculture. "Il donnait de son temps et de ses biens pour leur progrès."⁵³

Peut-être qu'ici les nuances sont subtiles, mais il semble que l'on continue toujours de considérer l'agriculture comme le secteur le plus important, du moins le plus digne d'éloge.

Et en 1960, année où se termine cette étude, c'est le cinquantième anniversaire du village de Saint-Quentin. Si l'on veut savoir comment ce village du comté de Restigouche est toujours perçu, il suffit de lire l'édition du 9 juin du journal **Le Madawaska**: "Saint-Quentin constitue la plus prospère et la plus merveilleuse réussite de colonisation au Nouveau-Brunswick au cours des temps modernes."⁵⁴



Chargement du bois au Rang 10 vers 1930. Messieurs Timothée Bernard et Alphonse Bujold chargeant du madrier.

Cultivateurs vs bûcherons

La rhétorique officielle jusqu'à 1960 présentait donc Saint-Quentin comme une grande réussite agricole. Influencé par le discours de la colonisation, on passait sous silence, comme étant un peu honteuse, l'exploitation du bois. Mais quelle était la réalité concrète? Quel était l'apport de la forêt, des chantiers de bûcherons, des moulins dans la région de Saint-Quentin? Nous croyons que la réponse à cette question ne peut venir que du colon lui-même, de l'homme ordinaire qui, lui, n'écrit pas dans les journaux. Tient-il le même discours que les membres de l'élite qui, en fait, étaient souvent les âmes dirigeantes du mouvement de colonisation?

Pour répondre à la question, trente-deux personnes âgées furent interrogées. Le village de Saint-Quentin, étant de fondation récente, ces gens en sont effectivement les pionniers. L'abbé Melanson n'hésitait pas à affirmer que ces gens "furent attirés, non par l'industrie des moulins, mais uniquement par le désir de défricher et de cultiver la terre."⁵⁵ Pourtant, à la question: "Pourquoi êtes-vous venus à Saint-Quentin?", douze des personnes interrogées ont dit que c'était pour l'industrie du bois, seize ont donné l'agriculture comme raison et quatre, le chemin de fer. Voici quelques-uns de ces témoignages:

Ernest Michaud s'en venait bâtir son moulin icitte. Ça fait que mon mari travaillait pour lui. Ça fait qui s'en est venu avec eux autres

*pour abattre le bois pour loger le moulin.
Mme Donat Beaulieu⁵⁶*

*Je suis venu travailler pour Pat Jean dans l'industrie forestière. La forêt était pleine de contracteurs. Je faisais la navette entre le village et les camps de bûcherons.
Hector Boissonnault⁵⁷*

*Y avait de belles terres par icitte; pis c'était pas rocheux.
Louis Levesque⁵⁸*

*Ma mère avait toujours désiré de voir sa famille établie sur une terre. Pis-là mon père savait qu'il y avait de la belle terre à cultiver.
Charles Labrie⁵⁹*

*Mon père voulait toujours s'en venir dans une place où il y avait beaucoup de terres à cultiver.
Mme Eglina Lebel⁶⁰*

*Il n'y avait pas d'ouvrage au Lac-au-Saumon et mon mari est venu travailler au moulin de Ernest Michaud.
Mme Rose Perron⁶¹*

*Mon mari a appliqué pour travailler sur le chemin de fer (...). Il voulait devenir sectionnaire et il a eu la job tout de suite.
Mme Rose Dufour⁶²*



Moulin à scie situé au Jardine Brook aux éfangs de la source (chemin de Saint-Léonard). Moulin à Patrick Jean, 1923



Moulin à Saint-Quentin

On constate donc, à partir de ces témoignages oraux, que beaucoup de facteurs ont joué pour attirer les gens à Saint-Quentin. Les belles terres y ont été pour beaucoup. Mais la construction du chemin de fer a créé des emplois, les moulins aussi et, bien entendu, les chantiers.

Sur ce problème des chantiers face à l'agriculture, une polémique assez intéressante s'est élevée en 1913 et 1914 entre un certain Jean D'Arc et l'abbé Melanson. Ce Jean D'Arc se disait convaincu que les gens quittaient le Québec pour le Nouveau-Brunswick parce qu'ils étaient attirés par le bois. Une correspondance entre les deux hommes s'est alors engagée dans les pages de **L'Évangéline**.

À Jean D'Arc qui avait prétendu que la paroisse d'Anderson était un centre industriel qui tomberait en ruine une fois le bois parti,⁶³ l'abbé Melanson

répliquait ceci:

*Vous vous tromper grandement. Il n'y a ici qu'un vaste terrain colonisable. Aucune rivière, aucun pouvoir d'eau, aucune manufacture, à moins que vous n'appeliez centres industriels là où se trouvent quelques scieries de bois, pour utiliser la forêt dans les premières années.*⁶⁴

Puis il affirmait que les gens n'étaient "pas venus trouver ces moulins"⁶⁵ puisqu'il n'y en avait pas au moment de la fondation.

Ce à quoi Jean D'Arc répondait, dans un article publié en mars 1914, qu'il avait vu des gens qui se préparaient à partir pour Anderson. Il mentionnait entre autres un jeune homme possédant une très bonne terre dans une des paroisses de Rimouski et qui partait parce "qu'il

pourra y faire plus d'argent avec le bois"⁶⁶. Selon lui, "la franchise exige d'admettre que c'est plutôt le bois que le terre qui attire les nouveaux venus"⁶⁷, et il comparait cette nouvelle paroisse à celles du Québec.

*Vous admettez sans peine que tous les centres de colonisation, dans la province de Québec, périssent justement par le commerce du bois. Lac St-Jean, Région Labelle, Cantons de l'Est, ont eu, comme vous, leurs beaux jours d'enthousiasme et de ferveur de défrichement; le commerce, l'industrie du bois sont venus et le dépérissement de ces centres de colonisation s'est accentué avec persistance.*⁶⁸

Qui avait raison? Jean D'Arc ou l'abbé Melanson? Qu'en est-il advenu de cette future paroisse agricole d'Anderson? À-t-elle répondu aux aspirations de fondateur?

Essayons d'abord d'apporter un éclairage en tenant compte d'informations statistiques. Les registres paroissiaux donnent quelques indications de l'ensemble de la situation. À compter de 1922, le curé notait à chaque année le nombre de cultivateurs et de journaliers. Lors des trois premières années, il faisait la distinction entre quatre catégories: cultivateurs, marchands, hommes de métiers et journaliers. Malheureusement, à compter de 1926, il ne donnera que les cultivateurs et journaliers.

Cette simplification fausse les données bien entendu. On peut supposer que tous les gens autres que cultivateurs ont été classés parmi les journaliers car le total équivaut toujours au nombre de familles ce qui amène à conclure qu'ils n'étaient pas omis, et il est difficile d'imaginer que les marchands et hommes de métiers soient classés parmi les cultivateurs, le terme étant trop restrictif.

Ces données du curé nous ont permis de dresser le tableau 5 dans lequel on constate que le nombre de cultivateurs est allé en croissant jusqu'au début des années 1950 pour ensuite céder le pas aux journaliers."

**TABLEAU 5
OCCUPATION DES CHEFS DE
FAMILLE**

Années	Cultivateurs	Journaliers
1926	212	117
1932	230	140
1938	244	121
1944	215	210
1950	235	267
1956	235	353

Il est évident, d'après ces chiffres, que le nombre de journaliers était important dès le départ et qu'en 1944, ils avaient presque rattrapé les cultivateurs.

Il faut noter qu'en plus de la simplification extrême entre cultivateurs et journaliers, ce tableau ne tient pas compte des célibataires et encore moins de la main-d'oeuvre féminine. Le total des métiers recensés par le curé équivaut au nombre de familles. Il s'agissait probablement pour lui de classer les chefs de famille lors de sa visite paroissiale.

Ce tableau ne traduit pas vraiment non plus une autre réalité apparemment très présente dès les débuts de Saint-Quentin c'est-à-dire l'importance du bois. Dès les premières années, les moulins jouèrent un rôle de premier plan dans l'économie du village. Une intéressante étude fut entreprise par un groupe du nom d'Objectif 4 et publiée dans la **Revue de Société historique du Madawaska**. Cette étude porte sur l'évolution de l'industrie forestière au nord-ouest du Nouveau-Brunswick entre 1910 et 1971. Concernant la région de Kedgwick-Saint-Quentin, on y lit que quelque 64 scieries ont été en opération pendant ces années, et le plus grand nombre de moulins en opération, soit 23, se situe entre 1921 et 1930. "La plupart des moulins coupant plus d'un million de pieds par année employaient en moyenne une trentaine d'hommes".⁶⁹

Donc si les chiffres contenus dans les enquêtes du curé démontrent que l'agriculture était pendant longtemps l'activité principale à Saint-Quentin, il est évident que le bois aussi occupait une place de choix dès les débuts du village. Ces colons étaient moitié bûcherons,

moitié agriculteurs, c'est-à-dire de cette race dont l'abbé Melanson ne voulait pas.⁷⁰ "Le bois, voilà l'ennemi"⁷¹, leur disait-il.

Mais au fond, l'activité agricole et forestière sont-elles aussi opposées l'une à l'autre que la rhétorique de la colonisation le faisait valoir? Cette question continue d'animer certains débats aujourd'hui. Pour l'historien Normand Séguin, l'industrie forestière nuit à l'agriculture. Faisant appel à la notion du développement du sous-développement, il soutient que l'exploitation forestière contribue à maintenir les cultivateurs dans une économie de subsistance. Dans son volume **La conquête du sol au 19e siècle**, Séguin avance l'hypothèse que "la colonisation au Saguenay s'explique fondamentalement par les relations de dépendance qui tiennent une agriculture de subsistance à la remorque d'activités forestières"⁷² Selon lui, c'est "un exemple saisissant de développement du sous-développement".⁷³ L'agriculture aurait été maintenue dans "une forme dégradée" par sa liaison avec le secteur forestier.

Cette théorie est plus ou moins contredite par un autre historien de la région du Saguenay, Gérard Bouchard. Ce dernier prétend, au contraire, que l'activité forestière a contribué à permettre aux colons de développer plus rapidement leur entreprise agricole grâce aux revenus supplémentaires tirés de la forêt. "Nous pensons, dit-il, que l'activité forestière a pu, dans un court terme, favoriser directement le développement de l'agriculture".⁷⁴ Selon lui, grâce à la "bonne synchronisation des deux activités, il est douteux que les chantiers aient généralement entravé les travaux de la terre".⁷⁵

En fait, la même question se pose aussi dans les régions où c'est la pêche qui risque d'influencer le rendement agricole et les dirigeants du mouvement de colonisation n'avaient pas manqué de mettre les agriculteurs en garde contre ce danger.

Nicolas Landry, dans une thèse présentée à l'Université de Moncton en 1982, constate

que "la pêche ne nuisait pas au rendement agricole de ceux qui la pratiquaient"⁷⁶ et il prouve, statistiques à l'appui, que ceux qui s'adonnent à ces deux activités "obtenaient un rendement pour ainsi dire similaire à ceux qui faisaient uniquement l'agriculture."⁷⁷

Mais revenons au point qui nous préoccupe à savoir l'influence de l'exploitation forestière sur l'agriculture. Pour éclairer ce débat, nous avons cru bon interroger encore une fois les véritables acteurs de ce système que l'on peut qualifier d'agro-forestier, les gens de Saint-Quentin.

Ce qui ressort de ces entrevues, c'est que la majorité des cultivateurs ont dû aller dans les chantiers pour vivre. Et selon eux, il s'agissait d'une activité complémentaire et non nuisible. Le bois constituait un revenu d'appoint qui leur permettait, l'été venu, de travailler à l'amélioration de leur entreprise agricole.

Bien sûr, le véritable cultivateur visait à développer sa terre le plus rapidement possible pour en arriver à pouvoir s'y consacrer entièrement et en vivre. Mais, rares sont ceux qui y parvenaient. Voici quelques témoignages parmi les plus pertinents.

Question: Est-ce que vous avez travaillé dans les chantiers?

Tous les hivers, fallait que j'y aille dans le bois, jusqu'en 1947, parce que ça ne me donnait pas assez de revenu (...). Quand j'ai venu à être assez grand de terre pour garder des animaux, puis semer des patates, vendre des patates. C'est avec ça qu'on pouvait vivre. C'est à 47 ans que j'ai pu dire on vit. Avant ça tous les hivers fallait que j'aille dans le bois. Ça fournissait pas.

*Joseph Michaud⁷⁸
cultivateur à la retraite*

Question: Est-ce que la majorité des cultivateurs allaient travailler dans les chantiers?

Presque toute l'hiver, ah oui, ils pouvaient pas s'en ramasser assez. Il fallait qu'ils défrichent l'été, il y avait rien à faire. Y avaient 2 vaches, 3 vaches. Mais quand la forêt éloignait, ça

poussait assez ben, c'était pas malaisé, c'était assez beau. À mesure qu'on pouvait nourrir 2 vaches de plus, on égrandissait.

*Alphonse Leveillé³⁹
cultivateur à la retraite*

Question: Les cultivateurs auraient-ils pu vivre seulement de l'agriculture?

Y auraient pas pu vivre. Je peux pas ouère comment-ce qui auraient pu vivre rien qu'avec ça. La petite récolte qui faisaient, c'était juste pour leurs animaux (...). Fallait qu'y travaillent pour vivre. Fallait qu'y fissent du bois pis toutes sortes de choses de même.

*Maurice Perron⁸⁰
ancien journalier*

Question: Quand vous êtes arrivé, en 1939, est-ce que vous avez eu l'impression qu'ici, à Saint-Quentin, c'était vraiment un village d'agriculteurs ou que le bois avait énormément d'importance?

Je pense que les deux, à ce moment-là, avaient une importance égale. Seulement c'était moins des agriculteurs que des colonisateurs (...). Les premiers arrivants essayaient de faire une vie aussi bon que possible, de faire les deux. Devenir colon, prendre possession d'un lot, faire de l'agriculture, en autant que faire se peut et quand l'occasion se présentait, aller travailler dans le bois pour faire un revenu supplémentaire (...)

On devenait cultivateur à plein temps dans la mesure où on avait augmenté son cheptel et qu'on s'était mécanisé. C'était l'ambition du temps de cesser d'être obligé d'y aller.

*Louis Lebel⁸¹
juge*

Selon toutes ces informations, il est assez clair que Saint-Quentin a eu une vie économique à deux volets. C'était bien une économie agro-forestière, et même si l'agriculture est devenue assez florissante, elle est toujours allée de pair avec l'industrie du bois et elle fut graduellement

dépassée par celle-ci.

En effet, une enquête socio-économique effectuée en 1968 pour le compte du CRAN et dont les résultats nous ont été communiqués par Mme Solange Savoie, qui était membre de l'équipe de recherche, a démontré que le secteur de la forêt occupait 33.8% de la main-d'oeuvre à Saint-Quentin contre 10.5% pour le secteur agricole. C'est le domaine des services, toutefois, qui occupe le premier rang avec 39%.⁸²

Le rêve de l'abbé Arthur Melanson de voir croître une paroisse agricole libérée des contraintes du travail en forêt ne s'est donc pas réalisé. Les habitants de Saint-Quentin ont pratiquement toujours vécu dans une économie agro-forestière. Et parmi les personnes interrogées, il est intéressant de noter qu'un seul mentionne que la forêt pouvait nuire à l'agriculture. Or, il s'agit du juge Louis Lebel, membre de l'élite du village et non d'un cultivateur.

Les chantiers nuisaient à ceux qui le faisaient assez régulièrement (...). Ça le consacrait dans son rôle de colon qui préférait courir les bois que de monter une entreprise agricole d'importance.⁸³

Il semble bien qu'à la fin de ce chapitre la conclusion qui s'impose doit être nuancée. Saint-Quentin a vécu d'une économie à deux volets, c'est-à-dire d'une constante alliance entre forêt et agriculture. La forêt a-t-elle maintenu les gens dans une économie de subsistance selon la théorie du développement du sous-développement? Il semble que l'on puisse répondre oui et non. Oui, quand le travail en forêt drainait les énergies et que l'habitant n'avait plus le goût de développer sa ferme. Non, quand le colon était désireux d'améliorer son entreprise agricole et qu'il se servait de l'industrie du bois pour progresser plus rapidement, et les cultivateurs qui ont réussi à Saint-Quentin sont un vivant exemple de cette réalité.⁸⁴

1. Melanson, **Retour à la terre**, p. 152.

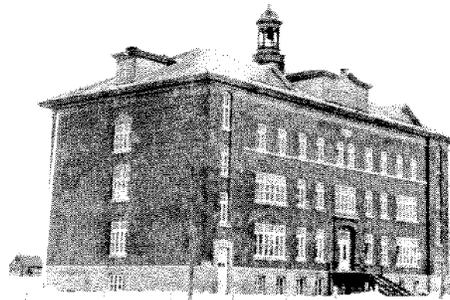
2. Lettre à L. Bert Somers, non datée.
Copie: AFMA BC 853 .M52L 5.

3. Lettre, L. B. Somers à T. J. Loggie, 26 avril 1918, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fredericton; Record Group 10, Record Serie 272, requête de terre numéro

- 134, année 1918. (Ci-après APNB RG10 RS272 plus le numéro du dossier et l'année)
4. **Ibid.**
 5. Arthur Perron, 79 ans, juillet 1977.
 6. Lettre, Jean Morneau à T.J. Loggie, 31 juillet 1912, APNB RG10 RS272 66 1922.
 7. **Ibid.**
 8. Pétition présentée à l'Honorable William Morrissey, Ministre des travaux publics, 13 mars 1911. Copie: AFMA BC 853 .M52L 19.
 9. Lettre, Pierre Rioux au Département des Terres et Mines, 5 octobre 1912, APNB RG10 RS272 69 1918.
 10. **Ibid.**
 11. Cette tragédie a été rapportée par les journaux de l'époque. Voir entre autres **L'Évangéline** du 13 novembre 1912 ainsi que le **Moncton Transcript** du 11 novembre 1912.
 12. "Si Pierre Rioux n'avait pas tué 2 hommes" (en réalité, Rioux n'a tué qu'un homme), **Le Madawaska**, 20 juin 1960, p. 10.
 13. Terrien de Balmoral (Arthur Melanson), "La colonisation et le français dans Restigouche", **L'Évangéline**, 21 juin 1911, p. 4.
 14. **Ibid.**
 15. **Ibid.**
 16. Lettre, D. V. Landry à Arthur Melanson, 3 avril 1912, AFMA BC 853 .M52Z 48.
 17. Lettre, J. K. Fleming à Arthur Melanson, 28 avril 1914. AFMA BC 853 .M52Z 71.
 18. Lettre, Jean Thériault à Arthur Melanson, 12 décembre 1916, AFMA BC 853 .M52Z 118.
 19. Dossier du lot 8, rang 11, APNB RG10 RS272 18 1915.
 20. Dans ce cas-ci, nous éviterons de révéler les noms vu le caractère particulier des informations.
 21. Dossier du lot 6, rang 11, APNB RG10 RS272 8 1918.
 22. **Ibid.**
 23. Normand Séguin, **La conquête du soi au 19e siècle**, Éditions du Boréal Express, Sillery, 1977, p. 86.
 24. Terrien de Balmoral (Arthur Melanson), "La colonisation dans le comté de Restigouche", **L'Évangéline**, 25 octobre 1911, p. 4.
 25. Eudore Martin, **Livre des Annonces (1914-1922)**, Archives du presbytère de Saint-Quentin.
 - 25a. **Plan showing Hazen, Stewart and Grimmer Settlements**, Restigouche County, Crown Land Department, Fredericton, August 4th, 1920.
 26. Lettre, L. Bert Somers à T. J. Loggie, 9 mai 1921. APNB RG10 RS272 17 1923.
 27. Rapport d'enquête: Lot 2, rang 17, 1929. APNB RG10 RS272 153 1918.
 28. Louis Lebel, 68 ans, décembre 1984.
 29. René Banville, 76 ans, décembre 1984.
 30. Laetitia Thériault, 77 ans, décembre 1984.
 31. Les dossiers de concessions des terres ont été étudiés au complet, c'est-à-dire à partir des premières demandes en 1911 jusqu'à la dernière concession en 1976. Ceci a été rendu nécessaire pour vérifier le nombre de demandes faites dès les débuts. Par exemple, le lot 94 du rang 13 deviendra

- propriété de M. Carl Moers en 1975 seulement. Or, ce lot fut occupé par huit personnes au cours des années dont deux avant 1924.
32. On relève quelques lots seulement qui seront subdivisés lors des ventes de terres. C'est le cas de quatre lots au rang 9, deux au rang 13 et un au rang 17. La plupart du temps, une petite partie seulement est vendue ou encore la moitié du lot fait l'objet d'une transaction.
33. Le Five, c'est l'endroit où coule la rivière Five Fingers, un peu à l'est de la rue principale actuelle.
34. Mme Jean-Baptiste Chouinard, 83 ans, mai 1977, M. Jean-Baptiste Chouinard (lot 9, rang 12) et M. Fred Pelletier (lot 10, rang 12) firent don d'une acre chacun au diocèse de Chatham comme futur site pour la construction de l'église. APNB RG10 RS272 89-90 1915.
35. Louis Lebel, 68 ans, décembre 1984.
36. Alphonse Léveillée, 90 ans, décembre 1984.
37. Antonio Rioux, 71 ans, décembre 1984.
38. René Banville, 76 ans, décembre 1984.
39. Joseph Michaud, 84 ans, décembre 1984.
40. Hector Boissonnault, 84 ans, décembre 1984.
41. Louis Castonguay, 75 ans, décembre 1984.
42. Arthur Perron, 79 ans, juillet 1977.
43. Louis Lebel, 68 ans, décembre 1984,
44. Terrien de Balmoral (Arthur Melanson), "La colonisation dans le comté de Restigouche", **L'Évangéline**, 25 octobre 1911, p. 4.
45. Agricola Amicus, "Au pays des rêves", **L'Évangéline**, 1er octobre 1913, p. 4.
46. "Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg", **L'Évangéline**, 1er décembre 1932, p. 3.
47. "Une paroisse fondée par son Excellence Mgr Melanson", **L'Évangéline**, 25 février 1937, 6e fascicule, p. 44.
48. **Ibid.**
49. (Louis Lebel) **Saint-Quentin, Quarantième anniversaire**, p-28.
50. **Ibid.**
51. C.V. Leclerc, "Oraison funèbre prononcée aux funérailles de Mgr Martin", **L'Évangéline**, 10 février 1951, p. 7.
52. "Hommage à un valeureux pionnier", **L'Évangéline**, 15 mars 1951, p. 1.
53. "Homme d'affaire bien connu décédé", **L'Évangéline**, 24 octobre 1959, p. 3.
54. "Cinquantième de la paroisse de Saint-Quentin", **Le Madawaska**, 9 juin 1960, p. 1.
55. Melanson, **Retour à la terre**, p. 149.
56. Mme Donat Beaulieu, 82 ans, mai 1977.
57. Hector Boissonnault, 77 ans, juillet 1977.
58. Louis Levesque, 87 ans, juillet 1977.
59. Charles Labrie, 80 ans, septembre 1979.
60. Mme Eglie Lebel, 74 ans, septembre 1979.
61. Mme Rose Perron, 83 ans, voir Guimond, Guitard & Landeen, "L'origine des premiers défricheurs venus à Saint-Quentin et le pourquoi de leur immigration", dans la **Revue de la Société historique du Madawaska**, Vol. XI, nos 2-3, avril-septembre 1983, p. 24.
62. Mme Rose Dufour, 96 ans, **Ibid.**, p. 23.
63. Jean D'Arc, "À propos d'un voyage d'agrément", **L'Évangéline**, 15 octobre 1913, p. 4.

64. Terrien (Arthur Melanson), "À M. Jean D'Arc à propos d'Anderson", **L'Évangéline**, 4 février 1914, p. 4.
65. **Ibid.**
66. Jean D'Arc, "Oh! fragile bonheur", **L'Évangéline**, 25 mars 1914, p. 4.
67. Jean D'Arc, "Oh! fragile bonheur" (suite), **L'Évangéline**, 1er avril 1914, p. 4.
68. **Ibid.**
69. Objectif 4, "Évolution de l'industrie forestière en Marévie entre 1910 et 1971", **Revue de la Société historique du Madawaska**, Vol. IX, no 1, juin 1981, p. 5. Voir aussi ANNEXE I pour un compte rendu détaillé de tous les moulins en opération à Saint-Quentin entre 1910 et 1971.
70. Melanson, **Retour à la terre**, pp. 88-94.
71. **Ibid.**, p. 84.
72. Séguin, **La conquête du sol au 19e siècle**, p. 23.
73. **Ibid.**, p. 34.
74. Bouchard, "Introduction à l'étude de la société saguenayenne", p. 15.
75. **Ibid.**
76. Nicolas Landry, "Aspects socio-économiques des régions côtières de la péninsule acadienne (N.-B.), 1850-1900", Thèse de maîtrise, Université de Moncton, 1982, pp. 79-80.
77. **Ibid.**
78. Joseph Michaud, 84 ans, décembre 1984.
79. Alphonse Léveillée, 90 ans, décembre 1984.
80. Maurice Perron, 72 ans, décembre 1984.
81. Louis Lebel, 68 ans, décembre 1984.
82. Guide de travail sur la main-d'oeuvre, comité local de Saint-Quentin, no 81, **Enquête socio-économique Restigouche-sud** commandée par le Conseil régional d'Aménagement du Nord du Nouveau-Brunswick, 1968, p. 24.
83. Louis Lebel, 68 ans, décembre 1984.
84. L'entreprise agricole de M. Paul Labrie de Saint-Quentin est un bel exemple de cette réussite. Sa ferme, fortement mécanisée, s'étend sur une superficie de 2200 acres. On y cultive surtout l'avoine et l'orge. Le cheptel comprend un troupeau laitier de 96 bêtes à cornes et une porcherie de plus de 1000 porcs. Les produits se vendent partout à travers le Nouveau-Brunswick et dans la région du Bas-Saint-Laurent. --Cette entreprise agricole passa de père en fils. Paul, âgé de 44 ans, est le petit-fils d'Elisée Labrie, premier colon de Saint-Quentin. Elisée avait d'abord légué sa terre à son fils Charles qui l'exploita jusqu'en 1963, année où son fils Paul en prit possession. -- Informations fournies par Paul Labrie lors d'une entrevue réalisée à Saint-Quentin le 17 décembre 1984.



École Académie St-Joseph, construite en 1924

Annexe 1: Moulins à Saint-Quentin (1910-1971)

Alfred Bouchard 1928-1940

- site: Restigouche Milling
- employés: 10 hommes
- production: il fait des manches de haches, il scie de la planche et des madriers, il fait du bardeau

Jim Burgess 1913-1918 [?]-1925

- site: Hazen (rang 10 de Saint-Quentin, terre à Georges Dupère)
- employés: 40 hommes

2e moulin

- site: Grande Rivière

3e moulin

- site: Big Forks (emplacement du moulin à Veneer)

Jean-Baptiste Chouinard 1935-1938

- site: au 5e et 6e rang
- employés: 5 à 6 hommes
- source: il scie le bois des habitants
- production: il scie du cèdre carré
- il vendit à Pierre Valcourt

Narcisse Couturier

- site: rang 12

Frost:

- site: terre à Jean Fournier
- source: il prend son bois des Compagnies
- production: sciage de planche et de madrier
- il vendit à F.E. Rivard

Urbain Guimond le moulin 1914-1928

- site: emplacement du garage Fina (actuellement)
- employés: 25 hommes
- source: des compagnies Lynch, Fournier, Patrick Jean. Les compagnies demandent seulement le sciage de Urbain Guimond parce

que ces mêmes compagnies gardent leur bois pour le vendre. Après 1921, il prend le bois des habitants. Urbain a un permis de coupe de C.I.P.

- Écoule son bois rarement parce qu'il fait le sciage seulement. Quelques habitants lui vendent leur bois, les autres font seulement scier.

- production: un million de pied par année

2e moulin 1934-1962

- site 7 & 8 nord (voisin des limites C.I.P)
- employés: 25-30 hommes
- moulin est plus gros que le premier
- production: la même que pour le premier moulin mais de plus il fabrique le bardeau
- source: même chose que le premier

3e moulin 1948.1952

- site: Mennéval
- employés: 12-15 hommes
- bois: même que le premier
- production: ½ million/année

4e moulin 1954-.....

- site: village (à côté de celui à Wilfred)
- moulin à planer, ouvert à temps partiel
- appartient à Patrick Guimond
- employés: 3 à 5 hommes
- scie et plane pour les habitants et les autres qui ont du bois à planer
- production: ½ million par année

Jean Hammond 1920.1478

- site: Nickel Siding aux rangs 7 & 8
- employes: 15 à 20 hommes

John & Dave Harquails

1er moulin 1930-1934

- site: Jardine Brook
- employés: 25 à 30 hommes
- source: il prend son bois de Miller et Fraser

(lease de la Couronne)

- il écoule à Campbellton (Harquails Manufactures (châssis, tombe, planches)
- production: 4 millions par année
- fermeture: il manque de bois et déménage au ruisseau 6 milles trop loin pour le halage avec chevaux

2e moulin 1934-1937

- site: au 6 mille (bout 7 & 8)
- employés: 25 à 30 hommes
- source: il coupe sur les terres de la Couronne en plus du bois de Miller, Fraser et Richard Co.
- il écoule son bois à Campbellton
- production: 4 millions par année
- fermeture: il manque de bois et déménage au ruisseau Quatre Milles

3e moulin 1937-1942

- site: au ruisseau Quatre Milles (l'autre côté de Restigouche nord)
- employés: 25 à 30 hommes
- source: il prend son bois au C.I.P.
- il l'écoule à Campbellton
- production: 4 millions / année
- fermeture: en 1935 jusqu'en 1940, des inconnus coupent 4 millions en Veneer; ceci enlève du bois à Harquail et il vend à Patrick Jean

Hardwood Industries 1963-.....

- site: au Five Fingers
- employés: 30 hommes à l'année, 50 hommes l'été dans le bois
- source: Compagnie Fraser et C.I.P.
- il écoule son bois sur le marché américain et anglais
- production: scie le bois franc 4 à 5 millions de pieds de bois par année
- autres: il a concédé les terres de la couronne qu'il avait aux compagnies Fraser et C.I.P.
- autres: 1963: moulin à scie
- autres: 1964: moulin à bardeau
- autres: 1966: moulin à copeaux

Patrick Jean 1er moulin 1923-24 à 1930

- site: Jardine Brook (tête du Jardine, sud, route 17)

- employés: 25-40 hommes au moulin; 45 à 60 hommes dans le bois
- salaires nourrit et logé: \$20.00 à 22.00 par mois, quelque fois \$18.00 par mois
- ils travaillaient 10 heures par jour
- source: il prend le bois de N.-B. Lands & Railway Co
- 75% de sa production va outre-mer (bois mou) et aux États-Unis (bois franc)
- production: le moulin fonctionne l'été (3mois)
- production: 30,000 par jour; 4 millions de pieds par année, l'hiver coupe le bois
- il scie le sapin, l'épinette et le cèdre
- il vendit à Harquail en 1930

2e moulin 1935-1961

- site au rang 12
- employés: 40 à 50 hommes (45 hommes au moulin après 1950)
- salaires dans les années 50 à 60 (\$1.00 à \$1.25 de l'heure)
- source: de 1935 à 1944 il prend le bois de N.B. Railway, paie \$8.00 du mille pied
- source: après 1944 il achète son bois de Fraser & C.I.P. (paie \$12.00 par mille pieds)
- fermeture en 1961 Patrick Jean doit discontinuer à 72 ans Normand, son fils a laissé aller le moulin malgré le fait qu'il avait des permis de coupe
- production: au début, il coupe 3 millions par année, celle-ci augmente jusqu'à 7 millions par année vers 1955 entre les années '55 et '61 il coupe jusqu'à 10 à 12 millions par année avant 1950, les mêmes hommes travaillent au moulin et dans le bois
- le moulin a brûlé deux fois (en 1945 et 1955)
- en avril il construit un moulin à planer
- après 1950, il coupe de 15 à 20 mille pieds de bois en hiver et 30,000 pieds (épinette) en été

3e moulin 1940-1945

- site: rang 5 et 6
- employés: 40 à 50hommes
- salaires: \$2.00 par jour; \$2.80 par jour en 1942; \$3.25 par jour en '43-'44
- salaires: 10 heures par jour, 6 jours par semaine
- source: prend son bois de N.B. Lands
- 80% de produit est expédié: bois franc (E.U.), bois mou (Outre-mer)
- fermeture: Irving achète le territoire en 1944 et Patrick n'a plus de bois

- production: 2 à 3 millions par année
- en 1943, D'Auteuil achète une pointe au Sud de la Rivière

4e moulin 1942-1944

- site: 4 milles de Saint-Quentin
- source: il prend son bois de N.B. Lands and Railway
- il achète le moulin d'Harquail pour avoir les morceaux du moulin et moins pour couper le bois

David Laplante

- site: rang 18
- moulin en 1925. acheté de Éloi Michaud
- il avait un autre moulin de 1935-1916 au rang 18
- il sciait le bois franc et le bois mou pour faire le bardeau
- source: il sciait pour les habitants

Éloi Blanchette 1925

- il vendit à David Plante

Elisee Lainier 1920-.....

- site: Moulin à Lauzier Siding
- source: sciage du bois des habitants
- employés: 15 hommes
- moulin à bardeau au Five Fingers (roule à l'eau)
- moulin de Laurier Siding fut acheté de Ernest Michaud

Lauzier et Bario 1918-1923 (?)

- il bâtit un moulin en 1917-1918
- site: chez Florent Chouinard (garage)
- source: il scie pour les habitants (épinette)
- il scie le cèdre en bardeau

Malenfant, Louis 1915.1920

- moulin à bardeau
- source: scie pour les Richards Co. qui ont des coupes de bois dans le rang 18

Mc Laughlin 1918-1922

- site: moulin situé chez Jos Castonguay

- employés: 30 hommes

Ernest Michaud 1912-1925

- site: Restigouche Milling
- source: il prend son bois de Richard Co. et il coupe le bois des habitants
- il l'écoule dans les environs; le bois de Richard est expédié à Campbellton
- fermeture: le moulin a brûlé
- production: 5 à 6 millions par année
- en 1922, Fred Richard de Saint-Léonard prend le moulin par succession parce qu'Ernest meurt sans laisser de testament
- fonctionne environ 2 ans

Ernest Michaud 1913-1920

- site: Lauzier Siding
- employés: 50 hommes
- source: il prend son bois de Richard Co. et des habitants
- il écoule son bois chez les habitants et à Campbellton
- fermeture: il vendit à Élisée Lauzier en 1920
- production: 3 à 4 millions par année

Cf. Ernest Michaud

Miller W.H. 1914-1925

- site: moulin à Nickel Siding de 1916-1922
- site: moulin aux rangs 8 et 7
- fermeture: il a brûlé

Pelletier Baptiste 1914-1918

- site: moulin au rang 10

Pelletier Narcisse 1918-1922

- site: Five Fingers (terre Fred Coulombe)
- employés: 70 hommes
- il scie de la latte
- fermeture: à cause des limites (grosses compagnies avalent les permis de coupe)
- autre: Narcisse achète le moulin à Alphonse Deschênes (Five Fingers) qui, lui, avait commencé en 1911

P .E. Rivard 1916-1922

- site: terre à Jean Fournier
- employés: 30 à 40 hommes
- source: il prend son bois des compagnies
- il achète le moulin de Frost

Charles Roy 1913-1920

- site l'ancien garage Lounsbury
- employés: 15 hommes
- source: Il scie le bois des habitants
- production: 150.000 à 200.000 pieds par année

Saucier, Arthur

- site: il bâtit un moulin (Restigouche Milling) Saint-Quentin
- fermeture: il vendit à Fred Bouchard

Wilfrid Guimond 1942-.....

- site: à l'ouest du garage de la voirie
- employés: 8 à 10 hommes
- autre: il fonctionne de temps à autre parce qu'il ne peut pas avoir de permis de coupe

Références pour les moulins Saint-Quentin

Félix Cyr
Hector Buisonnault
Édouard Savoie
André Thériault
Charles Labrie
Hector Savoie
Donald Guimond
Urbain Guimond
Omer Thériault
David Perron
Alphonse Guimond

Source: Groupe Objectif 4, "Évolution de l'industrie forestière en Marévie entre 1910 et 1971", Revue de la Société historique du Madawaska, Vol. IX, no 1, juin 1981, pp. 17-19.



La chapelle de bois rond, le campanile et le premier presbytère construits en 1913